

LE JOURNAL DU MINEUR



cfdt

1992 : soutenir l'effort engagé

1991 est terminé. Que nous réserve 1992 ?

L'année 1991 avec son lot de bonheur et de malheur

Bonheur pour ceux qui ont un emploi ou malheur pour ceux qui ont perdu leur emploi. Que nous réserve 1992 : plus de 3 millions de chômeurs en France. Combien y aura-t-il de nouvelles suppressions d'emplois dans les mines ?

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y aura pas de jaloux, car tout le monde dans toutes les substances et dans toutes les régions minières sera concerné

Comment faire échec à cette récession impitoyable qui avance à grands pas ?

L'Union Fédérale des Mines à maintes reprises depuis des années a essayé d'enrayer cette marche inexorable vers l'abandon de toutes les richesses minières de notre sous-sol. Malheureusement, certaines fédérations nous ont toujours mis en avant, les exigences politiques et les divergences d'analyse pour éviter des actions et des initiatives communes.

L'objectif poursuivi par ces dites fédérations n'est certainement pas le même que celui de la CFDT. L'Union Fédérale ne mène pas de lutte politicienne, car indépendamment des gouvernements successifs ou des échéances politiques électorales, nous n'avons jamais rechigné à l'action unitaire, comme le font certains aujourd'hui (le dernier exemple est celui de la potasse pour les 6 % ou en Lorraine pour la sauvegarde du régime minier).

Mais la CFDT est fermement décidée début 1992, de préparer les conditions d'une action nationale unitaire pour notre emploi. Alors que beaucoup de professions se battent pour leur emploi, les mineurs les plus mal lotis dans ce domaine devraient rester en rade.

Nous disons non, car nous avons assez tergiversé, car pendant que nous nous battons entre organisations syndicales, les exploitations minières continuent de supprimer des emplois et même de licencier des mineurs comme à SALSIGNE (mine d'or).

En effet, les négociations salariales traînent le pied, l'affiliation à 6% a été refusée par les tutelles

Suite en page 2

Organe trimestriel de
L'UNION FEDERALE DES MINEURS C.F.D.T.
Siège administratif :
22 Rue de Metz
57800 FREYMING-MERLEBACH
B.P. 116 - Tél. 87 04 71 75

Inscrit à la Commission Paritaire sous le numéro 511 D 73
Direction : Jean-Marie SMENTEK

N° 1 FEVRIER 1992

IMP. SARREGUEMINOISE - Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1992

SOMMAIRE

Pages 1 - 2 : Editorial - UFM

Page 2 : Régime minier action potasse

Pages 3 - 4 : Editorial - Lorraine

Pages 4 - 5 - 6 - 7 : EPRD

Pages 8 - 9 - 10 : Jean Kaspar au charbon

Pages 11 - 12 : L'Informatique

Pages 12 - 13 : CE Lorraine 92

Page 14 : URSSME

Page 15 : Uranium au ministère
Uranium Election CE

Page 16 : Potasse Election CE

Page 17 : Vacances URSSM Nord

Pages 18 - 19 : Retraité Auchel

Page 18 : Transfert Hornaing

Pages 19 - 20 : Sacomi (NPdC)

Pages 21 - 22 - 23 : Congrès FGMM

Page 24 : Vacances à St-Gildas

Suite de la page 1

dans certaines substances, le décret sur le régime minier est toujours sous le coude dans un ministère, alors que très peu de modifications proposées par les fédérations ont été prises en compte.

L'année 1991 a été une année électorale, avec les élections des délégués mineurs et délégués à la surface, ainsi que dans plusieurs substances des élections CE. La CFDT mineurs a toutes les raisons d'être satisfaite car globalement nous avons enregistré une progression lors des élections délégués mineurs.

Lors des élections CE nous avons également connu des progressions telles qu'à la COGEMA ou aux Mines de Potasse, où la CFDT est pratiquement à égalité de voix avec la CGT. Vous trouverez les résultats détaillés dans les pages suivantes.

Ces résultats démontrent à l'évidence que l'action de la CFDT est partagée par le personnel. Les positions prises par notre organisation, pas toujours faciles à expliquer d'ailleurs, sont comprises par une partie importante du personnel. Mais pour en arriver là, il a fallu beaucoup de persévérance de la part de nos militants et sacrifier maintes heures de loisir.

La CFDT ne se reposera pas pour autant sur ses lauriers, bien au contraire. Nous avons beaucoup de pain sur la planche dans la période qui s'annonce et j'espère que nous trouverons la force nécessaire pour faire échec à tous les mauvais coups que nos directions et les pouvoirs publics veulent porter aux mineurs.

Je vous souhaite au nom de notre conseil fédéral, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 1992. Qu'elle nous apporte l'espoir dans la lutte pour nos revendications pour plus de justice, d'égalité et de dignité.



REGIME MINIER UN PREMIER PAS VERS L'ACTION UNITAIRE

Depuis que le 1^{er} avant-projet de décret concernant le régime minier est paru, l'Union Fédérale des Mines CFDT, tout comme le Syndicat des Mineurs de Potasse n'ont cessé de tout mettre en oeuvre pour obtenir l'unité intersyndicale nécessaire à faire échec à la parution de ce décret sous sa forme actuelle.

A l'initiative de la CFDT, une manifestation unitaire devant la Préfecture de COLMAR a eu lieu le 4 juillet 1990, elle a regroupé toutes les organisations syndicales avec les retraités et les actifs.

La CFDT ne peut que regretter que toutes les actions déjà entreprises sur ce thème n'aient été faites intersyndicalement. Car, indépendamment de toute couleur politique ou de catégorie sociale, actif ou retraité, ou d'origine géographique différente, l'avenir de notre régime minier est en jeu.

Contrairement à ce que prétendent certains détracteurs qui tendent à discréditer notre régime, il est indéniable qu'il offre des garanties et des prestations supérieures au régime général.

Les mineurs se sont battus pour mettre en place leur régime qui répond à des besoins en matière de prévention, de santé, d'action sanitaire et sociale, et qui assure des prestations de qualité ainsi que la qualité des soins.

La CFDT se félicite qu'une initiative commune ait eu lieu en Lorraine le 29 mai, entre la CFDT - CGT - CFTC - FO - CGC - SA/HBL et l'UNIAT pour la défense des intérêts des affiliés.

Le 3^{ème} avant-projet de décret est en cours de parution au ministère. D'après les informations officieuses, il est très peu différent des précédents.

La CFDT refuse qu'une remise en cause de certains acquis soit effectuée :

- Cumul retraite + salaire
- Allocation spéciale et indemnité cumulable
- Conditions de ressources pour la réversion aux veuves.

La CFDT s'oppose également au transfert de la gestion des prestations familiales vers la CAF ainsi que certaines modifications administratives qui tendent à affaiblir le pouvoir des affiliés.

La CFDT revendique pour les mineurs, actifs et retraités :

- la gratuité des soins pour tous les ressortissants du régime minier
- le développement d'un potentiel médical (humain et matériel) au service de la santé
- le relèvement rapide des pensions de réversion des veuves à 60 % ; 52 % dans un premier temps
- l'évolution du pouvoir d'achat des retraités
- la proratisation des retraites minières à partir du 1^{er} trimestre cotisé.

Afin de faire aboutir ces revendications et obtenir des garanties pour le maintien de notre régime minier, les mineurs de potasse avec leurs organisations syndicales devront s'inscrire dans les actions prévues intersyndicalement.





EDITO LORRAINE

Fin d'année chargée pour la C.F.D.T. Lorraine. La grève du 24 octobre, la présentation de l'EPRD 92, la privatisation du Service Informatique et dans un autre domaine, la venue de Jean Kaspar en Lorraine sont les points importants de ce dernier trimestre 91.

L'EPRD. NOUVEAU EST ARRIVE

Une semaine après le Beaujolais nouveau, l'EPRD nouveau est arrivé sur le marché. Il n'a ni cuisse, ni fond. Il a un goût de bouchon. Un millésime qui ne prendra pas de valeur avec le temps.

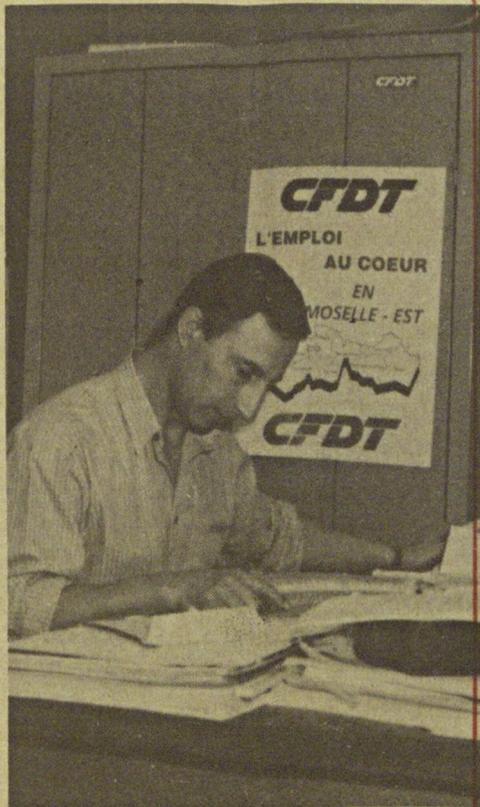
Une production prévue à la baisse de 200 000 T (passant à 8,2 MT) et une réduction d'effectifs de 560 agents sont les points importants de cet EPRD.

* Par delà ces chiffres qui ne sont pas une surprise en soi, on peut lire entre les lignes que parallèlement à l'Electramanie qui fait fureur au sein de la Direction Générale, l'U.E. Forbach, malgré ses résultats plus que satisfaisants pour 91 vit ses dernières années et la Direction ne reverra pas sa position.

* Plus grave encore, la baisse de production prévue sur l'U.E. Vouters qui fait les frais de l'augmentation de la production de Reumaux. Le malheur dans l'histoire, c'est qu'à Vouters c'est par manque de personnel que certaines tailles ne sont pas

occupées. Ce que la Direction appelle "mort naturelle" en parlant de l'U.E. Vouters, ressemble plutôt à un "homicide volontaire".

Au niveau chiffres, si en 90, les résultats de l'entreprise après aide de l'Etat dégageaient un bénéfice de 181 MF, les méandres du mécanisme des subventions font qu'une subvention globale amputée au départ de 285 MF se solde en fin de parcours par une aide à l'exploitation amputée de 440 MF comme on le verra par ailleurs.



La C.F.D.T. Mineurs de Lorraine a, depuis le mois de juin au sein de l'UFM (Union Fédérale des Mines), interpellé la Confédération pour lui faire part de ses inquiétudes relatives à ce sujet et a demandé une journée d'action nationale.

C'est dans ce cadre que le syndicat C.F.D.T. des Mineurs de Lorraine a rejoint les organisations syndicales qui avaient appelé à la grève.

Le fameux jour du 24 c'est malheureusement la C.F.D.T. seule qui était sur le terrain. C'est une délégation C.F.D.T. qui s'est rendue chez le Sous-Préfet pour lui exposer ses craintes concernant l'avenir de l'extraction charbonnière, l'avenir du régime minier, le pouvoir d'achat etc...

C'est également la C.F.D.T. seule qui était présente sur le terrain en arrêtant la production de La Houve durant quelques heures en dénonçant en présence d'un huissier la non conformité de la bande principale du Lavoir de Vernejoul.

Le 24 octobre, comme souvent, la C.F.D.T. était seule sur le terrain. C'est une chose que d'appeler à la grève, mais c'est autre chose d'être présent le jour dit !!

Un exemple à méditer et à réfléchir.

SERVICE INFORMATIQUE,

Le dernier trimestre 91 a vu un forcing de la C.F.D.T. concernant le Service Informatique. Rappelons que l'histoire d'amour entre la Direction et le repreneur attitré (G.F.I.) ressemble à la chanson de Serge GAINSBOURG "Je t'aime... moi non plus".

La C.F.D.T., lors du Comité d'Entreprise du mois



Suite de la page 3

de septembre a demandé la désignation d'un expert pour donner une position objective par rapport au projet de privatisation du Service Informatique.

La Direction outrée par la proposition de la C.F.D.T. a dû se plier à celle-ci, car l'ensemble des organisations syndicales a rejoint la position de la C.F.D.T.

Une fois encore, la C.F.D.T. était à la pointe du combat comme si souvent.

JEAN KARPAN AU CHARBON

C'est dans le cadre du Conseil Syndical que le Secrétaire Général de la Confédération a fait le déplacement en Lorraine.

Comme on peut le lire par ailleurs, les interventions étaient nombreuses et diverses, les sujets des divergences ne manquant pas.

Ce Conseil Syndical s'est terminé par le traditionnel repas de fin d'année.

François FOSSE,
Secrétaire Général Adjoint.

L'EMPLOI AU COEUR



Pour l'année 1992, la C.F.D.T. Mineurs de Lorraine adresse ses meilleurs voeux de santé, de prospérité et de bonheur à tous ses militants ainsi qu'à leur famille. Elle formule le vœu que cette année soit une année où le travail et les efforts fournis par les mineurs soient reconnus à leur juste valeur et que leur travail puisse se faire dans un climat serein et dans des conditions de travail améliorées. La C.F.D.T. s'y emploiera de toutes ses forces.

E.P.R.D. 92 PRODUCTION

U.E.	Production en kt		
	EPRD 91	EPRD 92	Δ
FORBACH	1 900	1 800	- 100
LA HOUVE	2 200	2 250	50
VOUTERS	2 100	1 900	- 200
REUMAUX	2 200	2 250	50
BASSIN	8 400	8 200	- 200

Cette production d'un total de 8,2 millions de tonnes correspond à 200 000 T de moins par rapport aux prévisions pour 1991. En réalité, ce sont 300 000 T de moins que ce qui sera réalisé en 1991.

** Les deux U.E. qui seront les plus fortement touchées par cette baisse sont l'U.E. Vouters et l'U.E. Forbach, deux U.E. que la Direction tente d'étouffer par tous les moyens, afin de faire passer

le crime en suicide ou en mort naturelle.

** La part des dressants qui représentait encore 35 % de la production totale en 86 ne représente plus aujourd'hui que 23,2 %.

** Dans le même temps, on note que les réserves connues et économiquement exploitables sur ces deux U.E. permettraient une durée de vie supérieure à 10 ans sur Forbach et 20 ans sur Vouters.



Suite de la page 4

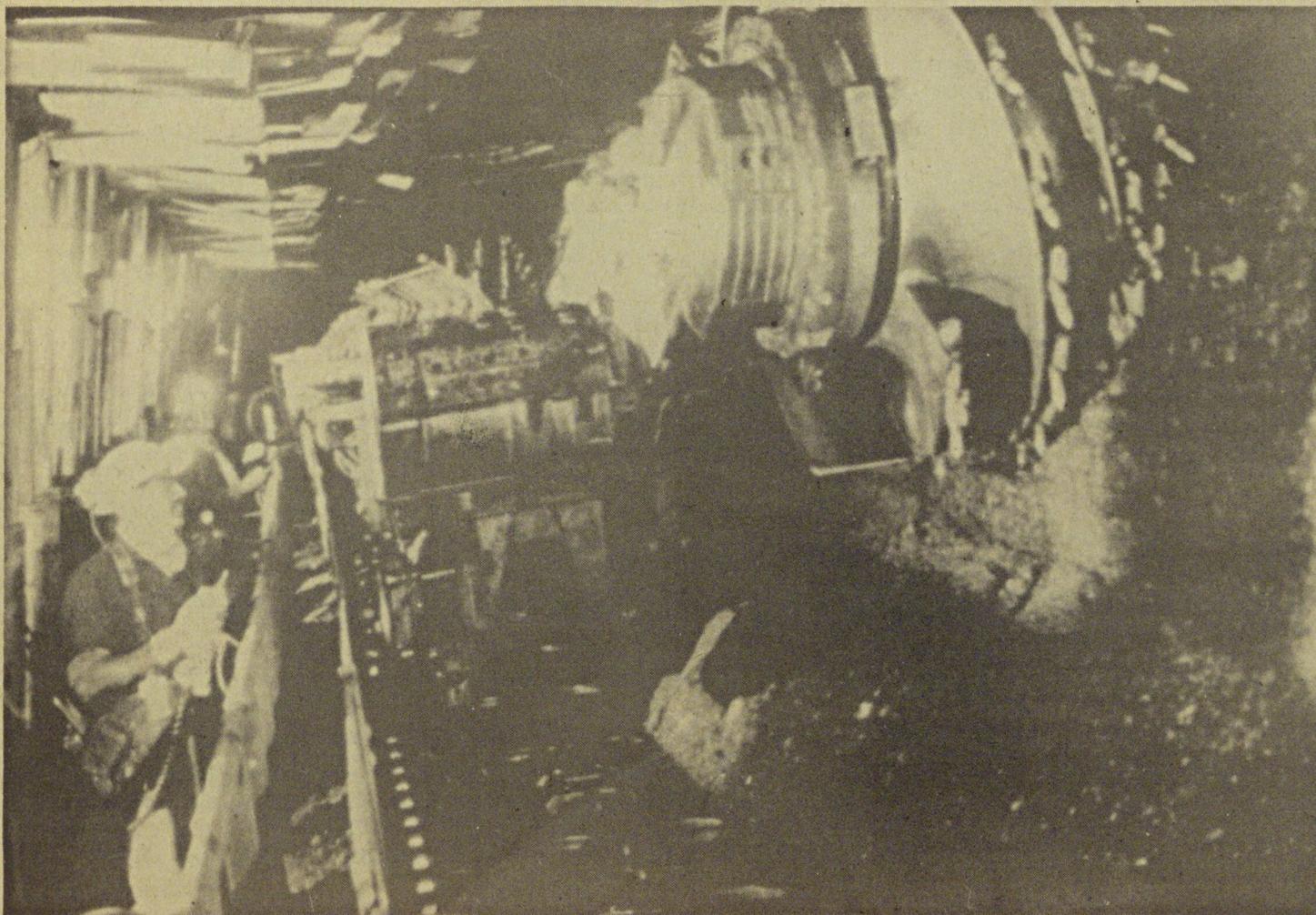
RENDEMENT

U.E.	Rendement en kg/h/p		
	EPRD 91	EPRD 92	Δ
FORBACH	5 575	6 040	465
LA HOUVE	8 855	9 440	585
VOUTERS	5 330	5 320	- 10
REUMAUX	6 711	6 810	99
BASSIN	6 350	6 642	292

En clair, cela signifie que le rendement bassin prévu pour 1992 est en augmentation de près de 10 % par rapport à celui réalisé en 1990.

La C.F.D.T. regrette que ces augmentations de rendement ne se traduisent pas par une augmentation semblable des salaires.

Suite en page 6





HOUILLERES
DU
BASSIN DE LORRAINE

EFFECTIF

	OUVRIERS FOND (Miniers)		OUVR.JOUR + U.A. (Miniers)		TOTAL MINIER + NON MINIER	
	Probable 91	Projet 1992	Probable 91	Projet 1992	Probable 91	Projet 1992
Effectif fin d'année n-1	6916	6481	4635	4519	14715	14055
Retraites normales	-72	-90	-34	-40	-153	-217
MESURES D'ADAPTATION						
R.A. permanentes			-3	-6	-8	-15
R.A. temporaires	-43		-17		-77	
Convers. EDF			-9	-4	-11	-5
Conversions	-162	-139	-76	-64	-278	-235
Créat. d'Entreprises	-16	-16	-12	-13	-40	-30
Retours au pays	-18	-10	-2		-20	-10
AUTRES	-124	-105	37	29	-73	-48
E Année	-435	-360	-116	-98	-660	-560
Eff. fin année n	6481	6121	4519	4421	14055	13495
Eff. moy. année n	6683	6301	4556	4470	14354	13775

La Direction, dans sa logique de fermeture prévoit une réduction d'effectifs de 560 agents en 1992. Ces chiffres sont des chiffres officiels connus dans le cadre du plan quinquennal depuis 1991. C'est en quelque sorte la partie visible de l'Iceberg.

La Direction, par contre, s'occupe beaucoup plus de la partie immergée en convoquant les agents de moins de 35 ans à des réunions collectives et ensuite à des entretiens individuels.

Lors de ces entretiens, la Direction Générale se plait à dépeindre à ces agents une situation déjà pas très joyeuse, en la présentant plus noire encore qu'elle ne l'est.

La C.F.D.T. condamne vigoureusement cette langue de bois qui tend à faire croire que la réduction d'effectif de 560 agents est une fin en soi, alors que la Direction Générale ne voit dans ces chiffres qu'une étape.

Pour la C.F.D.T., les moins de 35 ans sont les garants de l'exploitation jusqu'à terme des réserves du Bassin.

Fixer d'office un terme tel que le fait la D.G., c'est prendre le problème par le mauvais bout.

INVESTISSEMENTS 1992

Lors de ce C.E., la Direction Générale a fait part des investissements dans le programme 1992. Dans la logique d'abandon d'exploitation, il n'y aura plus d'investissements grands ensembles à compter de 1992.

A moyen terme, il a été annoncé :

- la poursuite du programme d'achat de machines tranches basses et de bras de nettoyage en dressants,

- introduction du 5000 V en taille et de l'Electra 2000 à Reumaux,

- commande d'un troisième équipement Piles grande ouverture,

- mise au service d'une 2ème Electra à La Houve,

- poursuite de l'introduction de Panda bi-moteurs.

U.E. FORBACH

L'année 92 sera la dernière année à voir l'U.E. tourner avec 3 tailles. Il a été annoncé clairement que l'U.E. Forbach bénéficiera d'une Electra.

U.E. VOUTERS

L'U.E. Vouters fera les frais de l'extension de l'U.E. Reumaux, si à terme, il est prévu de faire à Reumaux 2,8 MT. Telles sont les paroles de la Direction Générale.

A Vouters, la Direction s'engage à moderniser les structures d'organisation du



Suite de la page 6

personnel (serait-ce qu'il y a un besoin ?).

La production sur cette U.E. sera ramenée à 5 T.B.

La C.F.D.T. constate que là aussi on prend le problème par le mauvais côté. Les T.B. existent, il suffit d'y mettre du personnel. La Direction quant à elle pense qu'il faut fermer les T.B. étant donné qu'il n'y a pas assez de personnel.

U.E. REUMAUX

L'U.E. Reumaux commence à entrer dans "l'Electramanie" qui fait rage actuellement dans les hautes sphères.

La C.F.D.T. émet toujours encore les plus vives réserves quant à cette euphorie car à ce jour le 5000 V en taille n'est pas maîtrisé. De même, une Electra supprimant 80 postes, amenant forcément un choix des chantiers, la C.F.D.T. ne peut partager cette vision.

U.E. LA HOUE

Avec la mise en service d'une deuxième Electra fin 92 dans cette U.E., la barre est évidemment placée très haut et ne souffrira d'aucun accroc aux prévisions.

Pour la C.F.D.T., les réserves émises sur l'Electra pour La Houve sont les mêmes que celles pour Reumaux.

La Direction a clairement indiqué à grand renfort dans la presse nationale qu'en concentrant sa production à moyen, terme

COKERIE CARLING

sur l'U.E. Reumaux et l'U.E. La Houve, on

compterait encore 1500 à 2000 agents sur les deux U.E.



En conclusion, le projet d'EPRD 1992 présenté au C.E., ne tient pas compte des réalités et des besoins, tant au niveau production qu'au niveau effectif.

La C.F.D.T. demande que soit revu le plan quinquennal en tenant compte de ces critères. Pour ces raisons, la C.F.D.T. rejette le plan de production 1992.

Si l'inquiétude peut être justifiée en ce qui concerne l'écoulement vers la sidérurgie, la Direction estime à ce jour être en mesure de réagir à ce coup du sort en se tournant vers d'autres cokeries.

La C.F.D.T. se demande pourquoi, s'il est si facile de trouver des clients, cela n'a pas déjà été fait.

JEAN KASPAR AU CHARBON

Des réponses franches qui n'ont pas convaincu

Le 7 décembre 1991, le conseil syndical des mineurs de Lorraine s'est tenu à Cocheren en présence de Jean Kaspar, secrétaire général de la confédération C.F.D.T., Jacques Dezeure, secrétaire national de la F.G.M.M., Jean-Pierre Klapuch, secrétaire général de l'Union Fédérale des Mines C.F.D.T. et président de la F.G.M.M. et Jean-Claude Géhin, secrétaire général de l'Union Mines-Métaux Lorraine.

Un débat riche en questions de la salle et en réponses de Jean Kaspar a tourné autour de trois grands thèmes : convergences, pratique syndicale, financement et indépendance du syndicat.

CONVERGENCE

Salle : Avec qui, pour quoi faire ? Qu'en est-il avec F.O. et C.G.T. ? Pourquoi la confédération ne s'est-elle pas associée à la journée de grève du 24 octobre ?

J. Kaspar : Cette démarche entre les confédérations C.F.D.T. - C.G.C. - C.F.T.C. et F.E.N. entreprise depuis 1990 a permis de dégager un certain nombre d'analyses et de propositions communes.

Des initiatives ont été prises à la rentrée 1991 : entrevues auprès des groupes parlementaires, rencontre avec le Premier

Ministre, démarche auprès du C.N.P.F.

Le 27 novembre 1991, les bureaux exécutifs des quatre confédérations ont tenu une réunion commune. Les résultats, il faut le reconnaître, sont et restent insuffisants, en raison surtout du ralentissement de l'activité économique.

Nous ne désespérons pas de raccrocher F.O. à notre démarche commune, mais les problèmes internes actuels de F.O. entre une ligne dure voulant grappiller sur le terrain de la C.G.T. et, une ligne réformiste ne permettant pas un rapprochement.

Les prochaines actions communes sont la diffusion d'un tract à l'ensemble des salariés et la décision d'une manifestation nationale.

Quant à la C.G.T., c'est un obstacle à un syndicalisme efficace. Aucune perspective d'évolution n'est perceptible. De même, dans toutes les négociations, la C.G.T. adopte une attitude négative.

Sur le plan international, alors que beaucoup de syndicats des pays de l'Est quittent la F.S.M. (Fédération Syndicale Mondiale), la C.G.T. y est encore adhérente et sa stratégie et son évolution s'inscrivent dans la même démarche que celle du Parti Communiste Français. Donc sans grand espoir.

Nous avons la volonté de continuer dans cette voie, c'est-à-dire un syndicalisme ouvert, s'adaptant à la transformation du monde du travail.

Suite en page 8





Suite de la page 8

Pour la journée du 24 octobre, nous n'avons pas accepté de suivre la proposition de F.O. ou plutôt de Marc Blondel, parce que, à notre point les conditions de réussite d'une telle action n'étaient pas remplies. D'ailleurs le faible taux de grévistes ce jour là confirme bien la justesse de notre analyse. Ce n'est pas avec une journée de grève que nous gagnerons la bataille de l'emploi. L'action commune que nous menons depuis un certain temps avec la F.E.N., la C.G.C. et la C.F.T.C. conduira le Bureau National à examiner les modalités pratiques d'une manifestation nationale pour l'emploi.



PRATIQUE SYNDICALE

Salle : Est-ce que nous n'allons pas vers un manque de démocratie avec un centralisme qui risque d'être de plus en plus fort à la C.F.D.T. ?

Le partenariat ne doit pas devenir la finalité de la C.F.D.T., mais il faut maintenir le rapport de force.

Quelles sont les motivations pour adhérer à la C.F.D.T. aujourd'hui ?

J. Kaspar : L'action syndicale ne se limite pas à la grève et à la manifestation. La politique contractuelle est un des moyens de faire évoluer les affaires. Et la C.F.D.T. dans toutes les négociations a pris sa place avec des objectifs clairs définis par

le Bureau National. La signature de la C.F.D.T. de l'accord sur l'UNEDIC dans la nuit a été donnée par l'équipe de négociations dans le cadre des objectifs préalablement élaborés qui tiennent compte des enjeux et de l'avenir du régime chômage. (L'assurance chômage accuse un déficit de 19 Milliards sur deux ans).

La démocratie, cela signifie, des élus qui assument leur responsabilité et passe par les trois stades : élaboration, décision et mise en oeuvre.

Le monde du travail change, notre pratique syndicale doit également évoluer. Il faut savoir qu'aujourd'hui 50 % des salariés travaillent dans des entreprises qui occupent moins de 50 personnes.

De même, les aspirations individuelles se font plus fortes. Il nous faut intégrer cet aspect dans notre pratique syndicale.

Le congrès de Strasbourg a marqué le changement de notre orientation et affirmé la place de la négociation comme moyen privilégié d'obtenir des résultats.

Pour cela, il faut des partenaires sociaux et patronaux. Or, une grande majorité des patrons français ont du mal ou ne veulent pas s'engager dans une stratégie contractuelle forte et de reconnaître le syndicalisme comme un interlocuteur privilégié.

Suite de la page 9

Quelles sont les raisons qui me pousseraient à militer aujourd'hui à la C.F.D.T. ? Ce sont les mêmes qui m'ont fait militer il y a une trentaine d'années, le fait de ne pas supporter l'injustice et l'envie de changer la société en terme de solidarité.

Pour motiver les militants, je préfère le débat pour convaincre plutôt que le discours du général.

FINANCEMENT ET INDEPENDANCE DU SYNDICAT

Salle : Plusieurs questions ont été posées concernant les subventions éventuelles versées par les entreprises aux organisations syndicales ainsi que les liens de la C.F.D.T. avec le Parti Socialiste.

J. Kaspar : Il n'y a pas de chantage à la signature de la part d'entreprises qui ont un certain nombre de permanents détachés.

D'autre part, la comptabilité de la Confédération est transparente et les cotisations syndicales assurent en grande partie le budget de fonctionnement. Il n'y a pas de financement occulte.

L'augmentation du nombre d'adhérents depuis deux ans



ne peut que garantir notre indépendance financière et donc d'avoir les mains libres vis-à-vis du patronat. Ce souci passe aussi par la recherche d'autres formes d'adhésions, comme l'expérience du chèque syndical.

Les liens avec le Parti Socialiste : notre ambition est de construire un syndicalisme en-dehors de tout parti et de toute religion.

Mais il est vrai que pour une grande majorité des salariés, il y a une identification très forte entre la C.F.D.T. et le Parti Socialiste.

Je peux vous assurer que les responsables confédéraux n'ont pas plus de contact privilégiés avec les représentants du gouvernement que les responsables des autres organisations syndicales.

La C.S.G. est l'exemple type : la C.F.D.T. a cette proposition de cotisation sur l'ensemble des revenus depuis 1981. Le gouvernement de Rocard vote cette loi. Nous n'allons pas nous plaindre que le gouvernement socialiste est voté une proposition C.F.D.T.

Nous formulons également des critiques fortes envers le Parti Socialiste et nous nous exprimons sur les propositions des autres partis.

C'est ainsi que nous sommes intervenus avec virulence sur la politique économique de Bérégovoy et sur les propositions de l'immigration du Front National.

Il est difficile de vouloir résumer en deux pages trois heures de questions-réponses. Ce conseil syndical s'est terminé par le mot du secrétaire général



Suite de la page 10

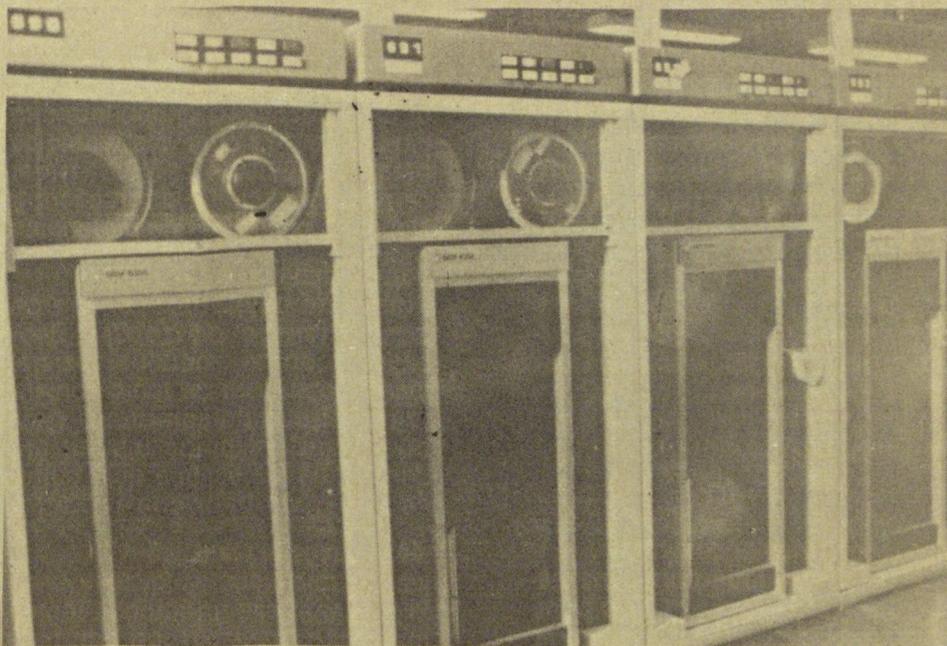
des mineurs de Lorraine remerciant les intervenants et les responsables nationaux de leur présence. Le souhait également de ne pas se retrouver à la C.F.D.T. dans une situation de blocs, entre les traditionnalistes et les réformateurs, les bons et les mauvais. La C.F.D.T. ne peut vivre qu'avec des différences de pratique syndicale qui enrichissent le débat démocratique.

Dans la conclusion, l'accent a été mis sur la nécessité d'une prise en compte plus forte de la confédération sur le problème des conditions de travail. Le souhait que cela se traduise dans les faits, c'est-à-dire en dégageant un certain nombre de moyens financiers à tous les niveaux des structures (confédération, fédération, Union Régionale Interprofessionnelle, syndicats).

L'ensemble des militants et des invités se sont retrouvés autour d'une bonne table au foyer du 3ème Age de Cocheren.



PRIVATISATION DU SERVICE INFORMATIQUE



Comité d'Entreprise du 12 novembre 1991 en fin d'après-midi. L'expert retenu par le C.E. explique le contenu de son rapport. Sur les quelques points où la Direction essaie de contrer, l'expert prend nettement le dessus. Atmosphère très tendue. Finalement, la Direction bat prudemment en retraite. Le C.E. unanime demande à la Direction de surseoir. Peine perdue. La Direction, le surlendemain, passe l'affaire au C.A.

En ce moment, la plainte pour délit d'entrave, déposée par le C.E. 12 est en cours d'instruction.

Le Directeur Général ramène la justification de l'affaire à deux points :

- Le ministère lui a donné mandat pour cette opération et ceci, dans le cadre, d'une privatisation.

- Le Directeur a monté un dossier avec GFI, il se pliera à l'avis de la Commission des Marchés.

Ceci veut dire que tous les objectifs avancés par la Direction pour privatiser : intérêts de l'entreprise, de son personnel, du Bassin Houiller, n'étaient que du baratin pour emballer l'affaire et lui donner une coloration "bonnes oeuvres".

On s'oriente donc, en toute connaissance de cause, vers une privatisation casse-cou.

- qui gratifie les H.B.L. : dans 5 ans, le repreneur est seul maître et

L'EMPLOI AU COEUR
EN MOSELLE - EST



Suite de la page 11

il envoi sa facture mensuelle aux H.B.L. qui n'ont plus qu'à payer,

- qui coûtera cher aux H.B.L. en argent et en indépendance. Le repreneur a quasiment gagné son pari d'imposer son progiciel de paie nettement moins bon que la concurrence. Ca promet pour la suite !

- qui fait la part belle au repreneur, alors que celui-ci, à de multiples occasions, a plus dévoilé ses appétits financiers que ses compétences techniques. Demandez-vous pourquoi, il s'intéresse subitement à la micro-informatique ?!

- qui n'apporte pas l'appui escompté à la diversification du Bassin Houiller = ou a tourné le dos à une synergie avec les PME - PMI,

- quant à l'intérêt du personnel dont se préoccupait tant la Direction, nous crions gare ! A compétence égale, il y aura des distorsions de salaire importantes entre détachés, convertis, ou nouveaux embauchés. Bonjour l'ambiance quand il faudra serrer les coudes !

Cette affaire est loin d'être terminée. Le recours à l'expert a permis de lui donner une tournure beaucoup plus incisive. Les sacs de noeuds du dossier ont été mis à jour et ils sont consignés. Ils referont surface un jour ou l'autre, c'est promis.

QUOI DE NEUF AU COMITE D 'ENTREPRISE?

VOS VACANCES EN FAMILLE EN FRANCE

FRANCE					Vos propres moyens		Par avion			
					Actifs	Retraités	Actifs	Retraités		
LA NAPOULE	LE CHATEAU D'AGECROFT Village de vacances, niché dans un parc de 11 hectares, situé dans la cité balnéaire de Mandelieu La Napoule face à l'une des plus belles baies du monde : Cannes. Les chambres sont équipées de salle de bains, WC. Attention : Le linge de toilette n'est pas fourni.	Pension complète Vin et eau	A votre disposition : Bar, salle de télévision et vidéo, solarium, escalator pour remonter de la plage. Animation : spectacles et soirées dansantes Avec supplément possibilités d'excursions : Monaco, Cannes, Italie,...	AVION : Metz/Nice/Metz ou par vos propres moyens	16/05 - 30/05	15	2 850 F	3 350 F	3 300 F	3 800 F
					30/05 - 13/06	15	2 850 F	3 350 F	3 300 F	3 800 F
					11/07 - 25/07	15	3 350 F	3 850 F	3 800 F	4 300 F
					25/07 - 08/08	15	3 350 F	3 850 F	3 800 F	4 300 F
				01/08 - 15/08	15	3 350 F	3 850 F	3 800 F	4 300 F	
				15/08 - 29/08	15	3 350 F	3 850 F	3 800 F	4 300 F	
				29/08 - 12/09	15	2 850 F	3 350 F	3 300 F	3 800 F	
				12/09 - 26/09	15	2 850 F	3 350 F	3 300 F	3 800 F	
						Réductions enfants (**)				
			Le bus restant à disposition pendant la durée du séjour, un programme d'excursions sera proposé.	BUS : Voyage de jour à l'aller et au retour	10/10 - 24/10	15	3 500 F			
SUPER BESSE (Le Puy)	CENTRE V.V.F. Situé au coeur de l'Auvergne à 1 350 m d'altitude sur le flanc sud et de la chaîne des MONT DORE. Hébergement en pavillons reliés par des passages couverts. Les tarifs sont communiqués à titre indicatif, se rajoutent les taxes locales, frais d'adhésion (consultez la brochure V.V.F.). Le prix haute saison a été calculé sur la base studio 2 personnes.	Pension complète Vin et eau	A votre disposition : Tir à l'arc, ping pong, volley ball, animation club enfants. Piscine chauffée à la station.	Propres moyens	Haute saison	14	2 940 F			
					Basse saison	14	2 660 F			
					Réductions enfants (**)					
GRASSE (Alpes Maritimes)	CENTRE V.V.F. Situé à 15 km de Cannes dans un parc de pins et de mimosas de 17 hectares. Hébergement en bungalows ou appartements. Les tarifs sont communiqués à titre indicatif, se rajoutent les taxes locales, frais d'adhésion (consultez la brochure V.V.F.).	Pension complète Vin et eau	A votre disposition : Piscine, salons de jeux, bibliothèque, salle TV. Animation assurée, club enfants. Moyennant supplément des excursions sont proposées.	Propres moyens	Haute saison	14	3 570 F			
					Basse saison	14	2 700 F			
					Réductions enfants (**)					
LE PRADET (Var)	CENTRE V.V.F. Situé entre Hyères et Toulon. La Méditerranée est toute proche (3 km). Hébergement en studio ou 2 pièces. Les tarifs sont donnés à titre indicatif, se rajoutent les taxes locales, frais d'adhésion (consultez la brochure V.V.F.).	Pension complète Vin et eau	A votre disposition : Piscine, mini golf, tennis, soirées animées, club enfants et moyennant supplément des excursions sont proposées.	Propres moyens	Haute saison	14	3 570 F			
					Basse saison	14	2 700 F			
					Réductions enfants (**)					

L'année 92 verra son lot de nouveautés présentées par le C.E. Notons parmi celles-ci la réouverture de l'atelier bois/fer et du prêt de matériel à Stiring. Dans des locaux rénovés, trois nouvelles machines ultra modernes viennent d'être mises en service et sont à la disposition du public.

Autre innovation, la location de Châlets dans les Vosges. Après la période des vacances de février qui a servi de test, la location de ces chalets va se développer.

Très bientôt, une information sera diffusée précisant les modalités d'accès à cette nouvelle prestation qui, si l'on se réfère aux demandes d'informations, sera un succès. Mais le programme 1992 des destinations vacances qui vient de sortir recèle bien d'autres propositions alléchantes et en particulier des séjours Canaries à des prix super sympa. Le C.E. a là aussi joué la carte de la qualité et à sélectionné pour vous des établissements de premier choix. Alors n'hésitez pas!!!

Autre exemple de l'éclectisme du C.E., le Carnaval de Nice. Après un an d'interruption pour les raisons que vous savez, le Carnaval renaît dans cette ville et le C.E. avec vous sera présent ! Consultez les explication ci-jointes, vous serez intéressés, c'est certain.

Mais peut-être, cela ne vous suffit-il pas. Alors, consultez les autres propositions par minitel 3615 Code 57 Est (ça ne coûte pas cher !) ou en téléphonant au 87 81 46 04. Le C.E. et son personnel vous attendent.

BILLETTS S.N.C.F.

Depuis août et malgré notre insistance, la S.N.C.F. n'a pas renouvelé l'accord passé avec le C.E. et qui permettait aux ayants-droit d'aller à Paris pour 200 F A/R environ. La raison avancée par les représentants de la S.N.C.F., billet non conforme à leur tarification, ne nous a pas convaincu, d'autant plus que ces billets permettaient à des personnes n'utilisant habituellement pas le train de le redécouvrir.

Le C.E., tout en regrettant cet état de fait, est en

train de réfléchir à une autre solution et ce pourrait être le bus par exemple. Affaire à suivre.

HALTES D'ENFANTS

Le C.E. est plus que jamais présent sur cette prestation. Vous le savez sans doute suite à une proposition de la C.F.D.T., ce sont maintenant l'ensemble des haltes garderies de Moselle Est qui pratiquent des tarifs spéciaux pour les enfants des ayants-droit H.B.L. Renseignez-vous au 87 81 46 04.



HOUILLERES
DU
BASSIN DE LORRAINE

L'UNION REGIONALE DES SOCIETES DE SECOURS MINIERES DE L'EST COMMUNIQUE

La campagne d'inscription pour les premiers séjours de l'année 1992 au Centre de Vacances "ROGER LATOURNERIE" à MENTON est ouverte.

Comme les années précédentes, cet établissement pourra accueillir les retraités des mines, mais aussi dans la limite des places disponibles, leurs amis ou connaissances relevant d'autres régimes de sécurité sociales, aux dates et tarifs suivants :

- du 15 au 29 février 92, 2 199 F
- du 29 février au 14 mars 92, 2 199 F
- du 14 au 28 mars 92, 2 199 F
- du 28 mars au 11 avril 92, 2 199 F

Un supplément de 861,00 F pour les non miniers et de 161,00 F pour les actifs du régime minier qui souhaiteraient profiter de ces séjours en période hivernale, sera appliqué.

Le transport des vacanciers s'effectuera par avion au départ de l'aéroport de METZ/NANCY/LORRAINE.

Les prix comprennent :

- le transport en AVION,
- l'acheminement des vacanciers des bassins miniers à l'aéroport de départ et retour en autocar,

- les transferts en autocar de l'aéroport de NICE/COTE D'AZUR au Centre de MENTON et retour,

- la pension complète, la boisson étant comprise aux repas,
- l'assurance Assistance Rapatriement,
- l'hébergement en chambre double,
- une excursion d'une demi-journée gratuite.

Les formulaires d'inscription sont à disposition auprès

des Sociétés de Secours Minières de l'Est ou de l'Union Régionale - 21, Avenue Foch -
N° Tél. 87 39 73 81 -
87 39 73 82 - 89 39 73 73.

Par ailleurs, l'Union Régionale fait savoir que les catalogues des autres séjours en FRANCE et à l'ETRANGER seront disponibles après le 10 JANVIER 1992, dans les Sociétés de Secours Minières ou à l'Union Régionale.

LE CERCLE DU POETE DISPARU

Le blé et le cresson

Elle augmente le forfait hospitalier
"Le peuple n'a qu'à payer" !
Dit-elle toute enthousiasmée
A son pote qu'elle appelle Béré.
La cotisation sociale en prend un coup
Elle augmente de 0,9 d'un coup !
On sait bien qu'elle s'en fout
C'est les petits qui payent tout.
Cheminots et paysans
Ne sont pas très contents,
Fonction publique et infirmières
viennent lui déclarer la guerre.
Comme tout le monde, les mineurs
n'épargnent ni leur force, ni leur sueur
Et pour les récompenser de leurs efforts
on importe le charbon et le porc.
On privilège les patrons
On prend les salariés pour des
En France depuis qu'on a du cresson
Plus personne n'a de pognon.
Y'en a marre d'en prendre plein les dents
Ca ne peut plus durer bien longtemps
Quand avec la Cresson on aura fini
On risque de la retrouver aux orties.

ENTREVUE MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET UNION FEDERALE DES MINEURS CFDT.

Tous les problèmes des Mines, substance par substance ont été évoqués, et plus spécialement celui de COGEMA.

Le représentant de la CFDT des Mines d'Uranium a fait part du refus total du projet de fermeture du Bassin Minier Limousin.

Pour la CFDT, Cogema doit poursuivre l'exploitation jusqu'à l'horizon 2000, puisque les réserves connues ainsi que les coûts d'extraction le permettent. La situation de la Branche Uranium n'est pas déficitaire actuellement, de plus, les perspectives de marchés et les cours mondiaux de l'uranium naturel amorcent une lente remontée.

Le Groupe COGEMA doit faire jouer la solidarité entre ses différentes Branches (Branche Uranium = Branche Retraitement par exemple...) comme cela a été le cas pour le financement de l'Usine de la HAGUE au temps faste de la B.U.

D'autre part, la CFDT a dénoncé vivement l'incohérence entre les dates inscrites dans le projet de fermeture des Sites Limousins et les Echéances différentes annoncées par le Ministre aux Elus locaux et Régionaux du secteur.

Le Représentant du Ministre reconnaît qu'effectivement il y a eu des problèmes de compréhension entre Cogema et le Ministre, ce dernier s'expliquera avec le PDG. Selon le Ministère, il reste deux interrogations encore sans réponse. Faut-il tout extraire aujourd'hui ou garder nos réserves en France ?

Si les cours de l'Uranium continuent leur progression déjà amorcée depuis quelques mois peut-être est-il nécessaire d'être prudent sur l'avenir.



Dans le cadre de la restructuration décidée par COGEMA, les centres Limousins ont subi des changements importants au niveau des effectifs.

Ainsi, outre le départ de nombreux agents, deux services entiers (± 80 salariés) qui appartenaient à la division minière de la Crouzille ont été rattachés à l'établissement de Limoges.

Cela explique notre formidable implantation sur cet établissement où la C.F.D.T. présentait, pour la 1^{ère} fois, des candidats et recueille la confiance de près du quart du personnel avec 3 élus (1 titulaire ETAM, 1 suppléant ETAM, 1 suppléant ouvrier).

Malgré ce transfert des effectifs cité plus haut, la division minière de la Crouzille résiste formidablement à une légère poussée cégétiste, et profite de l'afaiblissement de la C.G.C.

Globalement, sur les sites Limousins d'exploitations d'Uranium et travaux connexes, la représentativité C.F.D.T. progresse de plus de 4 points avec 32 %.

François THORE



ELECTIONS C.E. COGEMA 1991 LA CFDT EN TETE

Le personnel de la COGEMA confirme sa confiance dans les positions défendues par la CFDT en la plaçant au 1^{er} rang lors des élections dans les comités d'établissements mine et métallurgie de novembre 1991.

La CFDT progresse encore dans le secteur métallurgie, et devance de loin les autres organisations, avec quasiment 30% des suffrages.

La CFDT progresse également dans le secteur minier avec plus de 21% des voix (y compris l'Hérault).

Résultats des élections C.E., établissements Métallurgie et Division Minière

INSCRITS : 9169	VOTANTS : 6544	EXPRIMES : 6256
CFDT	28,70%	(+1,70%)
CGT	18,60%	(-4,10%)
FO	18,40%	(+1,70%)
CGC	14,90%	(-0,70%)
SPAEN	13,70%	(+1,30%)
CFTC	5,10%	(+0,30%)
CSL	0,60%	(+0,20%)

La CFDT remercie ses éléments et continuera à dédramatiser et expliquer ses propositions sur l'emploi, la réduction et l'aménagement du temps de travail, sur la réduction des inégalités, notamment en matière de salaire.

ELECTION CE : UN EVENEMENT IMPORTANT AUX MINES DE POTASSE

Depuis 20 ans la CGT occupait le poste de secrétaire du Comité Central d'Entreprise aux Mines de Potasse. Et, elle le faisait d'une façon très unilatérale avec en soutien la CGC. La CGT, comme elle le pratique dans d'autres CE ou CCE n'a jamais tenu compte de l'avis des autres organisations syndicales. La CFDT n'a cessé de dénoncer depuis 20 ans cette pratique autoritaire et notre persévérance a enfin porté ses fruits lors des dernières élections CE qui se sont déroulées le 3 octobre.

	Inscrits	Valables	CFDT	CGT	CFTC	FO	CGC
Ouvriers fond	1414	1247	571	522	107	47	
Ouvriers jour	878	700	144	333	211	12	
ETAM fond	367	318	153	38	32	6	89
ETAM jour	515	433	76	63	175	16	103
Total bassin	3174	2698	944	956	525	81	192
Total en %			34,98	35,43	19,45	3,0	7,11

1989							
Total bassin	3720	2957	855	1205	573	116	209
%			28,91	40,75	19,37	3,92	7,06

A travers ces chiffres nous constatons plusieurs choses :

- La CFDT est majoritaire chez les ouvriers du fond et chez les ETAM du fond.
- La CFDT est majoritaire chez tous les ETAM du bassin, fond et jour confondus.
- La CFDT n'est plus qu'à 12 voix de la CGT.
- La CFDT progresse globalement de 6 % au détriment de la CGT qui perd

Ces résultats ont été obtenus grâce au travail de titan réalisé par nos militants sur le terrain et aussi grâce aux positions défendues par la CFDT Potasse dans le domaine aussi bien économique que social.

Les mineurs ont compris que c'est bien la CFDT qui défend au mieux leurs intérêts. Les militants ont joué le rôle de porte-parole de l'organisation à fond par leur présence continue auprès des mineurs et par un travail de conscientisation pour expliquer nos positions, d'ailleurs, pas toujours faciles à défendre.

Il a fallu user de la salive et de l'encre pour s'expliquer sur : la CSG, la flexibilité ou encore le travail de nuit des femmes, etc... Malgré cela, la progression a été très sensible aux mines de potasse.

CCE

Les élus CE ont élu au 2ème tour les représentants du CCE et avec une liste commune CFDT-CFTC nous aurons pu obtenir 5 sièges sur 8 au CCE.



Beaucoup de mineurs, avec le soutien de la CGT n'ont pas compris cette alliance. Mais il faut savoir que selon le mode de répartition des sièges proposé par la Direction, la CFDT étant pratiquement à égalité de voix avec la CGT n'aurait eu que 2 sièges sur les 8 du CCE. Alors, pour qui travaille la Direction ? Certainement pas pour la CFDT.

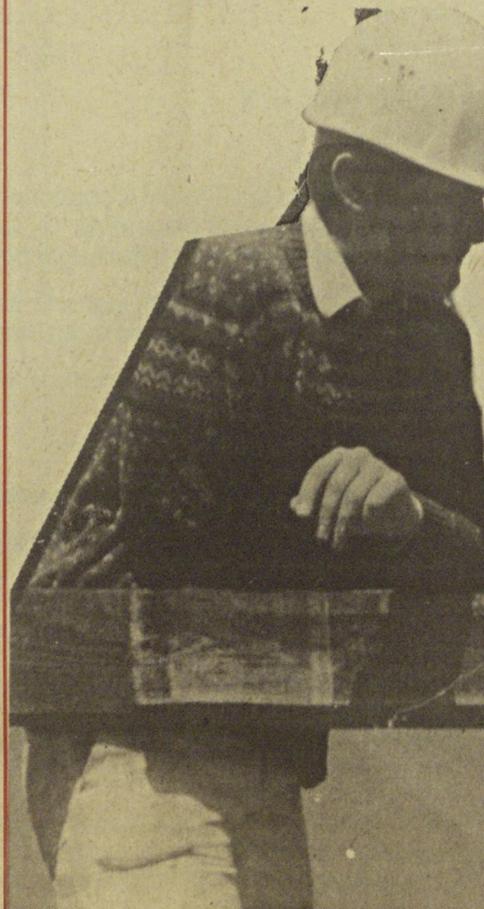
La CFDT a donc obtenu au CCE le siège de Secrétaire du CCE en la personne de Jean-Jacques STILL. Le Trésorier du CCE est un militant de la CFC André WEBER.

Maintenant les dés sont jetés et il faudra travailler dur pour tenir le manche. La CGT ne nous fera pas de cadeaux car ils ont l'esprit revanchard, et la digestion difficile.

Qu'à cela ne tienne, la CFDT va oeuvrer pour mettre en place un CCE au service des mineurs et non par intérêt personnel, comme ce fut le cas du secrétaire du CCE de la CGT. Pendant des années il a travaillé pour son prestige personnel et pour son reclassement avec le Centre de MESSIGNY, mais là aussi, il faudra qu'il compte avec la CFDT.

L'ancien secrétaire du CCE rêve depuis des années à un grand complexe de loisirs, alors il l'a mis en place à MESSIGNY. Mais il a commis une erreur c'est de ne pas compter avec les mineurs qui souhaitent avec raison que l'argent leur appartienne et non pas aux flics ou autres personnes qui profitent de MESSIGNY.

Avec J.J. STILL, la CFDT, la CFTC les mineurs reprendront leur droit.



VACANCES ORGANISEES EN 1992 EN FAVEUR DES MINEURS RETRAITES

Le programme des séjours de vacances organisées en 1992 conjointement par l'UNION REGIONALE de Sociétés de Secours Minières du NORD et par la Caisse de Retraites Complémentaires des Ouvriers Mineurs prévoit :

EN FRANCE

-19 séjours au Centre de Vacances "Roger Latournerie" de MENTON (Côte d'Azur) avec transport par avion

-4 séjours au Centre de Vacances de SAINT GILDAS DE RHUYS (MORBIHAN) avec transport par autocar grand tourisme

-7 séjours à la Maison Familiale de Vacances de WIMEREUX (Côte d'Opale) avec transport par autocar

-4 séjours au Village de Vacances "LA BADINE" à GIENS (VAR) avec transport par avion

-2 séjours au Village de Vacances "LES TUQUETS" à SEIGNOSSE-LE-PENON (LANDES) avec transport par avion

-1 séjour au Village de Vacances à TENCE (Haute Loire) avec transport par train (T.G.V)

-7 séjours au Centre Familial de Vacances à la GRANDE MOTTE (Hérault) avec transport par avion

A L'ETRANGER

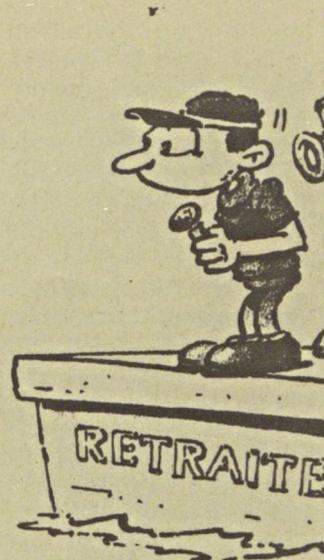
-5 séjours à l'Hôtel "COSTA VERDE" à CEFALU (SICILE) avec transport par avion. Les retraités du régime minier peuvent se documenter aux permanences fonctionnant auprès de leur Société de Secours Minière, munis :

-de la carte d'assuré social ou du carnet médical et, pour les couples, de celui du conjoint

-du carnet de pension de la Caisse Autonome Nationale -d'un timbre à 2,50 F

-de leur numéro d'identification à la C.A.R.C.O.M. (titre de pension ou carton annuel des avantages en nature) ou du numéro d'identification pour les personnes bénéficiant de l'indemnité de rattachement "OUVRIER" exclusivement

-des justifications de toutes les ressources du foyer perçues au cours du 3ème trimestre 1991 (pension Caisse Autonome Nationale, majoration pour conjoint à charge, retraites complémentaires, rentes "Accident du travail" ou "Maladie Professionnelle", retraites servies par d'autres organismes, pension de guerre, revenus immobiliers...) Ces justifications pourront être : le carnet de pension, l'avis de virement de la banque, le livret ou l'attestation de la Caisse d'Epargne, le document transmis par la Caisse Autonome Nationale, le talon de mandat.



COMMUNIQUE DE LA SECTION DES RETRAITES C.F.D.T.

L'Evolution des retraités doit être basée sur les salaires

Malgré la tempête, c'est une équipe de mordus qui a participé à l'Assemblée des adhérents de la section des retraités mineurs C.F.D.T. pendant plus de deux heures questions et réponses ont fusé marquant l'attention et l'intéressement des participants.

L'évolution des retraites doit-elle être basée sur les prix, les salaires nets les salaires bruts ? C'est la question qui se pose. Ce que nous pouvons dire c'est «... Si depuis 1970, le niveau des pensions avait été indexé seulement sur les prix, nos pensions de retraite en 1988 auraient été inférieures de près de 30 %...» La CFDT réclame l'évolution sur les salaires au profit des retraités actuels et pour garantir des droits équivalents aux retraités de demain.

C'est ce que la délégation CFDT mineurs reçue au Ministère de la Solidarité a réaffirmé en même temps qu'elle rappelait un certain nombre de revendications non encore satisfaites alors que promises depuis plus de deux ans : pension de reversion des veuves à 52 %, retraite proportionnelle à partir de 1 trimestre de cotisation, mensualisation des paiements de pension, développements des aides à la dépendance des personnes âgées etc...

Cette délégation, où figurait un membre de la section d'Auchel, a aussi repris le dossier de l'ouverture en protestant contre les retards apportés par les Services de la Préfecture à l'agrément des Centres de Soins et autres Services qui pourraient être ouverts aux affiliés des autres régimes de Sécurité Sociale. D'un autre côté les refus du maintien de certains secteurs médicaux continuent d'affluer.

Cela a permis aux participants d'exprimer leurs remarques sur les imperfections suivantes en ce qui concerne la caisse de l'Artois : insuffisance de personnel à la Manaie, changement de secteur médical imposé à certains affiliés en réduisant les possibilités de recours, délais trop grands pour être reçus par certains spécialistes, mais aussi, reconnaissance de la qualité et de la gratuité des soins etc...

L'Assemblée a ensuite procédé à la désignation du Conseil de la section des retraités d'Auchel et terminé l'après-midi par le goûter habituel et la découverte de quelques vues des travaux à l'intérieur du tunnel sous la Manche.



TRANSFERT... HORNAING vers la LORRAINE

Une réunion d'informations avec la direction du personnel des H.B.N.P.C., la direction du personnel des H.B.L. et les syndicats avec la présence du Secrétaire Général C.F.D.T. de Lorraine a eut lieu à Oignies le 12 décembre 1991.

Plusieurs questions furent posées aux deux directions, concernant le transfert du personnel d'Hornaing à la Lorraine

Seulement quelques réponses nous furent données

TRANSFERT

Confirmé au 01.01.92, ainsi que l'arrivée des copains de Courrières en avril 1992.

SALAIRES - CHOIX DU STATUT :

- En janvier : Chaque agent recevra sa fiche de paie **identique** à celle d'aujourd'hui. **SANS CHANGEMENT**, ni sur la présentation, ni sur le "net à payer".

- En février : Chaque agent recevra sa fiche de paie **sans changement** sur le "net à payer" comme s'il était toujours agent des H.B.N.P.C., **MAIS** présentée comme la fiche d'un lorrain. Chaque agent recevra aussi une fiche de paie calculée **comme si** l'agent était au statut lorrain. Chacun pourra ainsi comparer les 2 principes et **choisir COLLECTIVEMENT** le statut Nord Pas-de-Calais **OU** le statut Lorrain.

Tous les syndicats sont **UNANIMES**, ils défendront l'intérêt des travailleurs. La C.F.D.T. veut que ces comparaisons se fassent sur le salaire mensuel, sur le salaire annuel, et la C.F.D.T. demande que soit étudiées toutes les possibilités pour l'avenir, d'augmenter le salaire (évolution de carrière, courbes, classes, primes...)

AVANTAGES EN NATURE

Ils seront versés comme à chaque agent de Charbonnages de France.

RACHAT DES AVANTAGES EN NATURE

Les règles de C.D.F. seront appliquées. Les avenants liés au Plan Social ne pourront pas être appliqués, sous prétexte qu'Hornaing n'est pas en Plan Social.

INDEMNITE DOMICILE/LIEU DE TRAVAIL AU KILOMETRAGE REEL

La Direction de Lorraine dit **NON**. Elle propose le déménagement pour ceux qui le souhaitent.

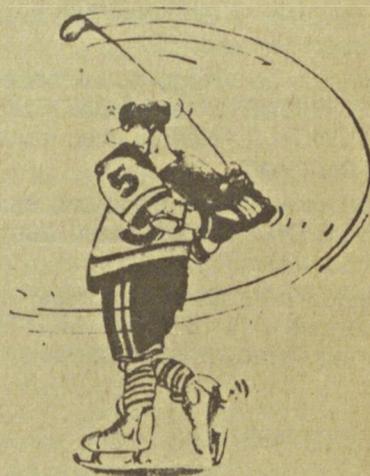
Pour la C.F.D.T., c'est NON au déménagement OBLIGATOIRE

La C.F.D.T. se battra avec le personnel pour la D.L.T. basée sur le kilométrage réel.

- ENSEMBLE ON GAGNERA -

FICHE DE PAIE

Courant Janvier, chaque agent recevra une note explicative du bulletin de paie Lorrain. Il n'est pas facile de lire une fiche de paie. **Les militants C.F.D.T. sont à ton service pour répondre à toutes questions qui se posent.**



MUTATION VERS LA LORRAINE

Pour faire fonctionner le groupe Hornaing jusque la fin du contrat EDF il est impossible de muter son personnel en Lorraine.

Vers 1998, il sera impossible que les gens d'Hornaing soient mutés en Lorraine pour grossir le personnel Lorrain.

L'INTERCLASSEMENT

Les emplois communs Nord Pas-de-Calais et Lorraine seront repris au tableau Lorraine.

Les emplois spécifiques Hornaing seront classés à part.

Les primes liées à l'emploi, et les déroulements de carrière pour chaque emploi sont encore à l'étude.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES COMMUNES MINÉRES (SACOMI) LES PROPOSITIONS DE LA CFDT

La disparition prochaine des Houillères, conséquence de l'arrêt de l'exploitation charbonnière, constitue une mutation importante pour le Nord-Pas-de-Calais. Des études réalisées sur l'avenir du patrimoine immobilier des Houillères ont conclu à la nécessité d'envisager la gestion et la réhabilitation de ce patrimoine dans la perspective d'une stratégie à long terme d'aménagement du territoire de la zone géographique de l'ancien bassin minier.

Les réflexions sur le sujet ont donc conduit à la constitution d'une Société d'Economie Mixte locale, la SACOMI (le 9 avril). Il s'agit de donner aux élus locaux la gestion de l'important patrimoine immobilier des Houillères et ainsi de substituer à la logique "d'entreprise" celle de l'intérêt collectif de l'aménagement du territoire. Des négociations sont actuellement en cours sur les modalités du transfert de la gestion du patrimoine des HBNPC (Houillères du Bassin Nord - Pas-de-Calais) à la SACOMI. La CFDT souhaite, à travers les propositions qui suivent, apporter sa contribution à la concertation.

Il est regrettable que depuis la mise en place de la SACOMI, les négociations n'aient pas été entamées avec les partenaires sociaux sur la mise en place du comité d'orientation, ses moyens et son rôle. Aucune information n'a été officiellement transmise aux syndicats par les élus ou la SACOMI et les syndicats n'ont d'ailleurs pas été associés au processus de constitution de cette Société.

POUR UN PROJET GLOBAL

Puisque dans cette zone physiquement, économiquement et socialement dégradée par 250 années d'exploitation minière subsiste un ensemble urbain et industriel d'une taille aussi vaste et, à ce jour, encore propriété d'un seul et unique organisme, il est patent que nous sommes face à un enjeu considérable pour la mutation et la requalification du bassin. Ce patrimoine est aussi un atout puissant pour la transformation de l'image de marque de la région, image trop souvent forgée sur la base d'un schéma simpliste, charbon = saleté.

Pour que cet atout puisse être joué avec succès, deux conditions essentielles s'imposent :

Concevoir un projet d'Aménagement Social et Urbain

- qui traite l'intégralité du bassin,
- qui transcende les valeurs de l'héritage industriel et social sans rien renier de l'identité profonde issue de l'histoire mais en rompant avec la logique aliénante de l'entreprise houillère,
- qui ne soit contraint par aucune frontière géographique, politique, administrative,

CFDT

- qui programme l'entretien régulier et la réhabilitation sur dix ans de tous les logements ainsi que la requalification de l'ensemble des friches industrielles minières. (On estime que tous ces travaux représentent une activité permanente d'environ 2000 emplois),

- qui prenne en compte prioritairement la remise en ordre de l'environnement, la recomposition d'un nouveau paysage, la création de nouvelles formes urbaines adaptées aux organisations sociales, ce qui constitue une préoccupation montante dans les mentalités des habitants et un passage obligé pour la préparation de la région aux rendez-vous européens.

Maîtriser la totalité du patrimoine

Cela suppose un transfert intégral de la gestion et la mise en œuvre de structures juridiques appropriées et de moyens financiers suffisants pour :

- pouvoir organiser l'espace dans un ensemble cohérent en rationalisant les efforts mais en stoppant le démantèlement et en évitant les laissés pour compte,
- programmer des opérations d'aménagement et d'urbanisme de qualité et de taille significative.

POUR UNE STRUCTURE OPERATIONNELLE

Cette structure sera la SACOMI, Société d'Economie Mixte dont on ne connaît pas encore la dimension des missions et des moyens. La CFDT estime que cet organisme doit maîtriser totalement le patrimoine et le projet et jouer tout

Suite en page 20



à la fois le rôle de structure de réflexion et d'animation - de type agence d'urbanisme - et celui de maître d'oeuvre avec l'outil technique que constitue l'actuelle SOGINORPA (Société Générale Immobilière du Nord - Pas-de-Calais).

La SACOMI doit donc disposer des capacités nécessaires pour :

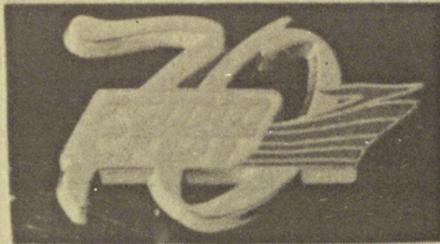
- contractualiser avec l'Etat comme avec toutes les collectivités locales sur la base de chartes et autres documents de planification partenariale,
- mobiliser l'épargne interne au bassin et faire appel aux grands investisseurs publics ou privés,
- favoriser le développement harmonieux de nouvelles activités économiques, débouche naturel d'une mise à niveau d'un territoire redevenu attractif.

Au-delà de ses tâches sociales et urbaines, la SACOMI - qui assurera le logement de près de 300.000 personnes - aura une importante mission de promotion et de communication. Cela sera très important pour associer la population à l'action globale de transformation en présentant en toute clarté les options retenues et en en discutant démocratiquement. Cette politique pourra, en valorisant les richesses patrimoniales et humaines que recèle le bassin, les savoir-faire et les savoir-vivre, donner au projet global sa véritable dynamique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bassin.

**POUR ASSOCIER
ETROITEMENT LA POPULATION**

Il est prévu la constitution d'un "Comité d'Orientation". La CFDT souhaite que cette assemblée soit en mesure de jouer pleinement son rôle.

FRATERNITÉ ?
 Pour chacun,
 un emploi,
 de nouvelles chances.
 Ensemble à la
CFDT



Plusieurs raisons militent en ce sens:

- L'évolution des mentalités de toutes les composantes de la population - y compris celles des édiles qui assumeront la responsabilité de la gestion - exige que l'on colle en permanence au terrain pour répondre aux exigences des habitants.
- Cette population s'est donnée, depuis longtemps, des structures d'action et de solidarité en lesquelles elle place sa confiance. Ces structures devront jouer un rôle complémentaire à celui des élus et permettre ainsi aux hommes et femmes du bassin de participer aux réalités locales.
- Durant encore plusieurs années, les ressortissants du régime minier conserveront des droits qu'il faudra préserver.
- Le dépassement des "frontières" géographiques et administratives sera plus aisé s'il s'appuie sur une assemblée qui échappe à ces découpages de l'histoire.
- L'exigence d'un projet global qui passe par l'inscription de l'action dans la durée sera mieux soutenue par cette sorte de bi-camérisme qui, par ailleurs, garantit l'expression de larges formations. La transformation du cadre de vie ne doit être ni l'affaire de la seule classe politique, ni, plus grave encore, un débat d'experts, si brillants soient-ils.

Concernant la composition du comité, la CFDT estime qu'il ne devrait pas dépasser une vingtaine de membres et qu'il devrait comprendre les unions syndicales interprofessionnelles (à l'intérieur desquelles les syndicats de mineurs sont représentés), les associations concernées existant sur le bassin, les organismes de logement social.

Le comité devrait avoir un fonctionnement autonome, régulé par lui-même. Cela suppose qu'il dispose de moyens nécessaires et puisse faire appel à des consultants, spécialistes et bureaux d'études.

Il serait une force de propositions et pourrait donc se saisir librement des questions qu'il entendrait traiter. Il serait bien entendu consulté sur les projets annuels et pluri-annuels de la SACOMI. Le conseil d'administration serait tenu de prendre en considération les avis émis par le comité et de justifier les suites données. Pour bénéficier de toute sa dynamique, le comité disposerait de pouvoirs et de moyens d'évaluation des politiques menées. A ce titre, il aurait la faculté de développer toutes les formes de concertation qu'il jugerait utiles auprès des habitants concernés. Plus localement, la population doit être associée à la gestion quotidienne des quartiers dans le cadre de structures adaptées (ex: régie de quartier, etc..)

**POUR GARANTIR LES DROITS
DES RESSORTISSANTS**

Le gouvernement s'est engagé à garantir les droits des ressortissants, notamment le droit au logement gratuit.

La CFDT estime que l'ANGR (Association Nationale de Gestion des Retraites) est l'outil le mieux adapté pour assurer l'exercice de cette garantie. Celle-ci se substituerait en tant que tiers payant aux HNPC en recevant des Charbonnages de France la subvention de l'Etat afférant au logement des ayant droits et en le versant à la SACOMI.

EN CONCLUSION:

La CFDT souhaite donc participer activement et objectivement au sein de la SACOMI. Elle insiste sur les nombreux atouts réunis qui sont des facteurs potentiels de débouchés économiques et sociaux : l'Europe de 1992, la position géographique de la région minière, le TGV et le tunnel sous la Manche... Pour réussir ce redéveloppement, il est nécessaire de définir des projets ambitieux en y associant toutes les forces vives de la région.



3^{ème} CONGRES DE LA F.G.M.M.



Gérard Dantin
Secrétaire Général

Le 3^{ème} Congrès de la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie s'est tenu du 19 au 22 novembre à LILLE au Palais des Congrès et de la Musique.

Une trentaine de mineurs ont participé aux travaux de ce congrès sur un total de près de 400 personnes. De nombreux syndicalistes étrangers étaient présents et notamment pour les mineurs, le Président de la Fédération Internationale des Mineurs Anders STENDALEN ainsi que le Secrétaire Général Peter MICHALZIK. Les mineurs allemands et tunisiens étaient également représentés.

Il y a eu des débats et des interventions très intéressants sur le rapport général, ainsi que sur les résolutions d'orientation, d'action et internationale.

Le rapport général a été voté par 67,4 % des mandats exprimés, donnant par ce vote, quitus au Bureau Fédéral sortant dans lequel ont siégé dans le dernier mandat pour les mineurs : Jean-Marie SMENTEK, Auguste GODET et Jean-Pierre KLAPUCH.

La résolution orientation a été très largement votée par le congrès par 68,3 % des mandats exprimés.

La résolution action a été adoptée par 85,8 % des mandats ainsi que l'internationale à 95 %.

Les mineurs sont intervenus à ce congrès dans le cadre du rapport d'activités. Nous produisons ici l'essentiel de ces interventions. Sont intervenus : Jean-Pierre KLAPUCH pour l'Union Fédérale des Mineurs, Angelo LIONELLO pour les mineurs lorrains, Pierre RICHERT pour la potasse et Pierre GROUSSARD pour le Nord.

Les camarades du syndicat des mines du Nord-Pas de Calais ont tenu un stand d'exposition avec photos, tableaux réalisés pour la plupart par des mineurs Bruno KROL et Olivier LOBRY. Merci encore à ces camarades pour leur travail réalisé.

Jean-Pierre KLAPUCH - UNION FEDERALE DES MINES

Hommage à Auguste GODET qui a été un artisan du regroupement et qui arrive au terme de son mandat.

La situation des mines ne cesse de se dégrader et cette région du Nord a été durement touchée. Le syndicat des Mines du Nord et Pas-de-Calais s'est situé de façon très positive pour la défense des intérêts du personnel et continue de vivre de manière dynamique au sein de l'Union Fédérale des Mines. La récession frappe toutes les substances de la profession. Tous les ans nous perdons plusieurs milliers d'emplois. Mais les mineurs sont convaincus de pouvoir encore se battre pour l'emploi, mais il faut le faire tous ensemble afin d'impulser une stratégie d'action efficace et durable pour obtenir des résultats. Nous souhaitons réellement que la bande des 4 puisse parvenir à des actions concrètes dans l'intérêt des salariés.

Qui dit récession dit aussi blocage des discussions sur les problèmes sociaux, pouvoir d'achat et autres. Or, aujourd'hui nous constatons que pour négocier il faut être deux et le seul langage entendu par les patrons reste le rapport de force. Ainsi ces derniers temps plusieurs conflits ont eu lieu sur l'avenir de nos mines : potasse, Lorraine, Gardanne, Carmaux, uranium, Limoges, Salsigne, mines d'or... Ces conflits ne sont pas toujours bien compris dans l'opinion et même dans nos structures. Mais le métier de mineur est difficile. On ne peut reconverter très rapidement un mineur de longue date. Il faut la mise en place d'une véritable politique de formation et c'est là aussi que nous nous battons.

Les mineurs se sont bien intégrés à la FGMM depuis 1984. Certes, il reste des lacunes, mais l'essentiel c'est que tout le monde ait la volonté de réussir ce regroupement et nous sommes sur la bonne voie.

Angelo LIONELLO - MINEURS DE LORRAINE

Le congrès ne doit pas consister à obtenir 50% des voix à l'élection du Bureau Fédéral, mais à écouter les interventions pour établir une politique d'action revendicative en lien avec les syndicats.

Le syndicat des mineurs de Lorraine a essayé de mener à la fois un syndicalisme d'actions et de propositions, un syndicalisme du bâton et du stylo avec tous les débats que cela peut entraîner au niveau du syndicat. Les deux démarches ne sont pas contradictoires mais ne peuvent que renforcer la confiance des travailleurs envers la C.F.D.T. et obliger la direction à prendre en compte nos propositions. Se limiter à l'une ou à l'autre serait une erreur. La démarche du bâton a été productive de résultats en matière de bas salaires, prime uniforme, déroulement de carrière, classification... Celle du stylo a été utilisée par le syndicat sur les conditions de travail et notamment pour la reconnaissance des maladies professionnelles, sur la formation professionnelle avec des avancées concrètes sur ces dossiers pour les salariés concernés.



Suite de la page 21

La crédibilité du stylo a été obtenue au bout du bâton. La syndicalisation et les résultats des élections sont des clignotants significatifs, malgré les pertes d'emplois.

La place de la fédération dans l'action syndicale ne doit pas consister à faire le travail à la place du syndicat mais bien de fédérer aussi bien au niveau du bâton que du stylo. Ces deux ingrédients peuvent faire la force de la C.F.D.T. et de notre fédération en terme d'actions et de propositions.

**Pierre RICHERT -
MINEURS DE POTASSE**

Si depuis les congrès d'ANGERS et de BIERVILLE, beaucoup de difficultés sont aplanies, il reste des craintes sur la politique syndicale menée par la Fédération.

Par exemple, les mineurs entrés en action pour 5 semaines dans le cadre de la revalorisation du métier de mineur en juin 1989.

Les mines de potasse sont en récession avec un plan à long terme qui prévoit la fermeture en 2004.

Depuis de nombreuses années environ 300 emplois en moins par an. Hier à 13 000, aujourd'hui 3 200 salariés.

La CFDT s'organise et pour la première fois dans le bassin potassique, nous faisons jeu égal avec la CGT à 12 voix près. Avec une alliance CFDT/CFTC nous avons pu prendre le CCE dirigé depuis 20 ans par la CGT.

Les revendications CFDT portent aussi sur la mensualisation, les classifications, diminution de temps de travail et surtout contre le travail de nuit.

Le combat que mènent les mineurs avec la CFDT est juste et légitime, vivre mieux.



De plus l'intolérance des pouvoirs publics et du patronat font payer uniquement la classe ouvrière.

Ne laissons pas les patrons défiler dans la rue à notre place. Face à tout cela, ne restons pas frileux, mais une bonne chimiothérapie s'impose : l'ACTION.



**Pierre GROUSSARD -
Mineurs du Nord Pas-de-Calais**

Le Congrès du Creusot en 1984 a permis la fusion des mineurs et des métallos. Aujourd'hui après 7 ans cette fusion est entrée dans les mœurs même s'il reste quelques difficultés.

Le Nord a déjà fermé totalement les mines est-il inutile d'en parler ? Au contraire, je viens vous en parler.

270 ans d'histoire minière du Nord Pas-de-Calais qui a forgé une région et sa population à l'image des Mines.

Les mineurs C.F.D.T. ne veulent pas seulement pleurer le passé car tout n'est pas fini avec la fermeture des Mines. En 87, 12.000 à l'effectif. La mise en place d'un plan social a permis aux plus anciens des mesures d'âge.

La C.F.D.T. n'a pas signé ce plan social et a décidé de continuer la négociation de façon à ne pas lais-

ser la direction seule sur le terrain régler le sort des plus jeunes.

La reconversion se heurtait à l'incompétence de l'entreprise, au manque évident de formation, au manque d'emploi. Sachant qu'un mineur n'a pas droit à l'ASSÉDIC, les mineurs C.F.D.T. se sont don-

nés un objectif : assurer l'avenir des mineurs et de leur famille en préservant 2.000 emplois.

Il nous reste encore beaucoup à faire.

Devant tous ces problèmes nous regrettons le manque de soutien de la Fédération mis à part un encart dans le magazine.

Passé porteur d'avenir «OUI». Il nous reste beaucoup d'atouts dans le bassin : son patrimoine immobilier, ses friches industrielles, son régime minier.

Pour tout cela, nous souhaitons être tous ensemble pour gagner.

Le Bureau Fédéral a été mis en place par le congrès et les mineurs présentés : Angelo LIONELLO, Ernest SCHIRRA et Jean-Pierre KLAPUCH ont été élus à une large majorité. Le Bureau a mis en place les postes de responsabilités au niveau de la FGMM.

Suite de la page 22

Le Secrétaire Général Gérard DANTIN a été très largement reconduit dans ses fonctions.

Jean-Pierre KLAPUCH a été élu Président de la FGMM.

Jacques DEZEURE a également été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire National représentant les mineurs.

Les autres secrétaires nationaux sont :

- Georges BRAUD, Trésorier
- Robert BONNAND, Secrétaire Adjoint
- Marie-Annick GARAUD
- Michel MARTI
- Bernard ESPEL.

Cette nouvelle équipe ne va pas chômer dans les prochains temps car aussi bien chez les mines que dans la métallurgie, la situation de l'emploi est catastrophique.

Le discours de clôture a été réalisé par Auguste GODET pilier de l'Union Fédérale des Mines et artisan chevronné du regroupement Mines Métaux.

Voici l'essentiel de son discours :

«Remerciements pour les membres du Bureau fédéral nous quittant pour diverses raisons. Il rappelle l'autonomie et l'indépendance de la CFDT à tous les niveaux pour enchaîner sur le 70ème anniversaire.

Historique de la région minière avec quelques dates importantes :

1948 : 212 000 personnes aujourd'hui 2 000

1963 : grève des mineurs de 6 semaines avec J. SAUTY Père de la grève

1966 : feu vert pour la conversion.



Il rend compte des conditions de travail difficiles des mines avec leur lot quotidien d'accidentés de travail, et de rentes pour maladie professionnelle. Il enchaîne sur les taux d'AT dans les PME ainsi que sur les taux d'espérance de vie des manoeuvres et des mineurs. Situation de l'emploi catastrophique dans toutes les mines en France ainsi que dans la sidérurgie et la métallurgie. Il faut privilégier plusieurs axes dans ce domaine : formation professionnelle, insertion des jeunes, emplois de proximité avec en plus la RTT, les heures supplémentaires, l'insertion des handicapés et le développement de nos capacités de production.

La question des bas salaires est évoquée également par l'éventail des salaires ainsi que de la formation professionnelle.

L'ouverture des frontières européennes doit nous interpeler pour la poursuite et le développement de nos relations bilatérales, pour un jumelage entre régions, pour des conventions européennes, pour des thèmes revendicatifs communs. Il faut que notre voix soit entendue et ceci dans les structures européennes et mondiales des métallurgistes et des mineurs.

Je parlerais naturellement des problèmes de retraite. Défendre les retraités d'aujourd'hui, c'est aussi assurer les pensions de demain, le problème est d'actualité. Il y a des suggestions dans le livre blanc des retraites qui ne vont que dans un sens : réduire et retarder la retraite.

Salariés et retraités : même combat.

Pour conclure ce congrès je dirais qu'après des années de disette nous avons progressé en adhérents tant salariés que retraités, et ce n'est qu'un début.

Nous avons réaffirmé lors de ce congrès notre syndicalisme d'adhérent, c'est pour cela que nous serons présents quotidiennement au milieu des salariés et pensionnés.

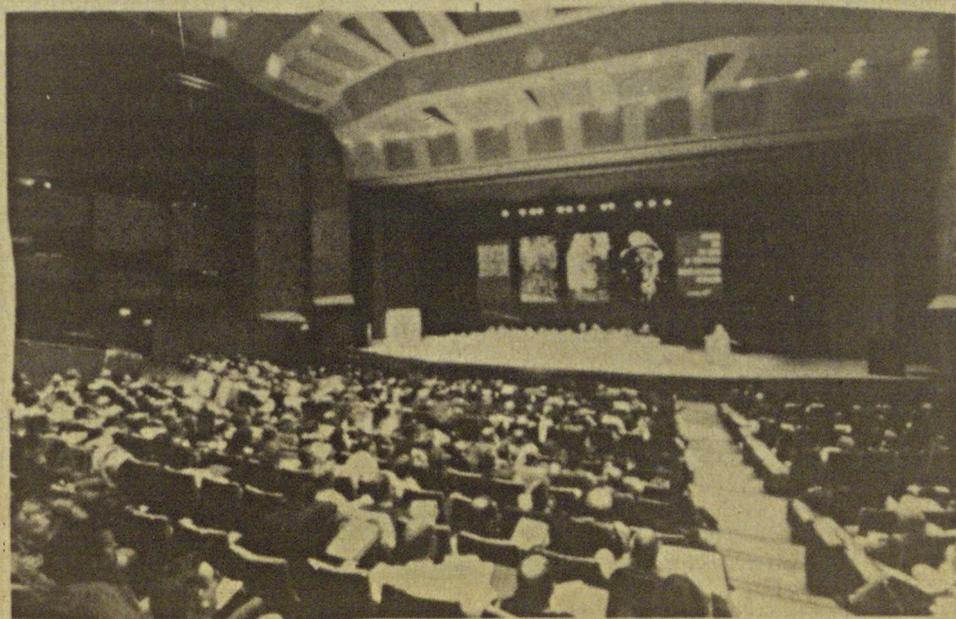
Camarades, nous ferons ensemble un syndicalisme fort, rassemblant le plus grand nombre de salariés, ce sera le meilleur garant de notre indépendance financière et politique, ce sera le gage de nos prochaines avancées et nous nous retrouverons dans 4 ans pour en apprécier les résultats.

Bon courage, camarades.»

En conclusion, ce fut un bon congrès, animé d'une réelle volonté de débats fructueux et constructifs.

Nous tenons également à remercier l'Union Mines Métaux du Nord pour leur accueil et leur bonne organisation du congrès, car gérer plus de 400 délégués n'est pas une chose évidente.

Bon travail pour les 4 années à venir.

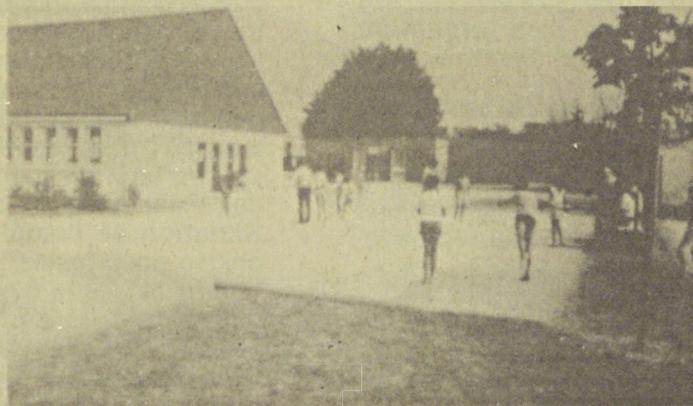


M. F. V.

«Vacances et Joie»

56730 ST-GILDAS DE RHUYS

SÉJOURS DE GROUPE

**TARIF 1992 Tarif Base**● **REPAS**

3 repas (boisson comprise)

● **HEBERGEMENT**

En chambre double

(possibilité chambre seule sans supplément pour les personnes qui le souhaitent)

● **ANIMATION DE SOIREEES**● **EXCURSIONS**

Un guide de la maison est à votre disposition.

**180 F par jour,
par personne**

Séjour du chauffeur, toujours gratuit

— 1 GRATUITE POUR 40 PERSONNES PAYANTES

OPTIONS**Groupe sans autocars**

Transfert de la Gare de Vannes à la Maison Familiale.

Formule 1 : 2 350 F

par personne

Formule 1

- Un repas fruits de mer
- 4 excursions d'une 1/2 journée
 - Vannes
 - Rochefort-en-Terre
 - Muzillac (Moulin de Pen Mur)
 - Le T.R.O. Rhuis
- 1 excursion d'une journée avec repas au restaurant.
 - Auray - La Trinité - Quiberon
- Le Golfe du Morbihan en bateau
- Organisation des soirées
 - Jeux
 - Spectacles
 - Groupe folklorique

1 850 F/personne

Vos activités● **A la Maison**

Jeux de société - Tennis de table - Volley - Football - Mini-golf - Pétanque - Location de vélos - Animation de soirées.

Chaque semaine une soirée dansante est organisée.

● **Dans les environs**

☞ Pour les amateurs de tennis : nous disposons d'un tarif préférentiel et de plages horaires qui nous sont réservées sur les courts de tennis de St-Gildas.

☞ Pour les amateurs de voile : le port de plaisance du Crouesty (Port-Navalo) est l'un des plus importants de Bretagne du sud.

☞ Pour les amateurs de golf : le golf 18 trous de Kerver (à 2,5 km) propose pour un groupe et hors vacances scolaires un stage d'initiation d'une semaine avec moniteurs et fourniture du matériel pour 800 F.

● **Excursions****En car :**

Quiberon - Vannes - Ste-Anne d'Auray - La Baule - Le Croisic - St-Nazaire - La Brière - Rochefort-en-Terre.

En bateau :Belle-Ile - Houat : 1 journée
Ile aux Moines : 1/2 journée**Renseignements et réservations**

«Vacances et Joie»

43 bis, rue de Bretagne

BEL AIR

49520 COMBRÉE

Téléphone :

du lundi au vendredi de 14 h à 16 h

☎ 41.61.55.06 Fax : 41.61.72.33

Ces tarifs sont valables pour les périodes hors vacances scolaires. En passant par votre syndicat vous pouvez obtenir des priorités de réservations et de réductions.